



# Hemmingford

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000 \$ CONCLUS AVEC UN MÊME CONTRACTANT, LORSQUE LA SOMME DE CES CONTRATS EST SUPÉRIEURE À 25 000 \$ POUR L'ANNÉE FISCALE 2022

CONSIDÉRANT QUE L'article 961.4 de la *Loi du Code municipal*, stipule que la municipalité doit publier sur son site Internet au plus tard le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$;

EN CONSÉQUENCE la directrice générale confirme avoir affiché cette liste, au 31 janvier 2023, aux endroits prévus.

FOURNISSEUR	MONTANT	OBJET - DÉPENSE
Eurovia Québec Construction inc.	391 979,05 \$	Pavage chemin Napper
Sureté du Québec	289 760,00 \$	Protection civil
Pavage MCM Inc.	268,011.88 \$	Déneigement
RICOVA	235 875,73 \$	Collecte et disposition du recyclage et des ordures
Pavage MCM Inc.	128 940,73 \$	Travaux stationnement à la caserne et les chemins municipaux
Agrégats Ste-Clotilde inc.	103 034,47 \$	Sel-abrasif pour les chemins d'hiver.
PERMA ROUTE INC.	48 280,88 \$	Réparation de fissures sur les chemins
Surfacex Inc	47 261,17 \$	Revêtement pour le plancher de la caserne
Excavation Erwin Inc.	46 832,18 \$	Travaux entretien des chemins et ponceaux.
FQM Assurance inc.	27 325,21 \$	Assurance responsabilité, véhicules, immeubles et équipements

*Sylvie Dubuc, directrice générale et greffière trésorière  
Municipalité du Canton de Hemmingford*